

Neuchâtel, le 19 août 2024

A Neuchâtel, pour les élèves de Serrières et de La Coudre, la rentrée 2024 rime avec Maé

C'est la rentrée des classes, ce lundi 19 août à Neuchâtel, et les enfants des collèges de Serrières et du Crêt-du-Chêne inaugurent un nouveau système d'école à journée continue. Baptisé Maé, ce programme permet aux élèves de bénéficier d'un accueil parascolaire élargi avec un espace dédié aux devoirs surveillés et un large éventail de sorties et d'activités extrascolaires facultatives.

Les parents de 358 enfants - sur les 511 inscrits dans les deux collèges - ont répondu à l'appel de Maé, quadruple acronyme (*) et nouvelle offre pionnière en Suisse romande, qui permet aux élèves d'être pris en charge sur l'entier de la journée, soit de 6h45 à 18h45, avec une pause de midi raccourcie et la participation l'après-midi à des activités sportives, culturelles et récréatives. Le tout à la carte : les parents ont été séduits par ce programme qui leur a permis d'inscrire leur(s) enfant(s) soit en accueil parascolaire - cela concernera environ 70% des élèves -, soit aux activités extrascolaires (les inscriptions s'ouvrent aujourd'hui), soit aux deux, dans les tranches horaires de leur choix.

« Un énorme travail a été réalisé ces derniers mois par les différents services de la Ville, et en première ligne nos équipes éducatives, pour que cette « rentrée Maé » soit une réussite », a relevé ce lundi devant la presse la conseillère communale Nicole Baur, en charge notamment de la famille et de la formation. Les services communaux de la famille, du patrimoine bâti et des sports, en étroite collaboration avec l'éorén (Ecole obligatoire région Neuchâtel), ont ainsi mis le turbo pour que tout soit prêt dans les temps !

Les points forts de Maé ? La possibilité pour les parents de voir leur(s) enfant(s) pris en charge quelle que soit leur situation professionnelle et familiale, selon le principe « un enfant = une place ». Un enrichissement, grâce à une amélioration des conditions des équipes éducatives, des sorties existantes dans le cadre du parascolaire, avec soutien aux devoirs, ou appui de seniors bénévoles à travers Pro Senectute. Un rapprochement

entre les personnels éducatif et enseignant. Et enfin la mise en place d'activités extrascolaires facultatives qui est, avec l'accueil de midi, une des grandes attentes des familles et un aspect particulièrement innovant de Maé. Le programme est proposé en partenariat avec des clubs et des associations locales, il est disponible sur le site de la Ville et [prêt à recueillir les inscriptions](#).

Le plein d'activités

L'offre sportive représente, pour l'heure, l'essentiel de ces activités qui auront lieu du 16 septembre au 20 décembre pour cette première session. On pourra s'initier notamment à l'aïkido, à la capoeira, à la danse classique, au hip-hop ou encore à la self-défense non violente - des offres qui s'adressent bien sûr à différentes classes d'âge. La création est aussi à l'honneur, avec de l'opéra et du théâtre, de même que les rudiments de programmation informatique et de fabrication de jeux vidéo. Une offre est aussi proposée par le Conservatoire. Et une deuxième session sera mise sur pied au printemps.

Chacune de ces activités dure entre 45 et 60 minutes et se déroule soit dans le collège, soit à proximité immédiate. Ces cours facultatifs sont par ailleurs ouverts à chaque élève du collège, même non inscrit-e au parascolaire. A noter qu'une participation supplémentaire de 80 francs est demandée aux parents pour l'ensemble de la session. Les conditions générales se trouvent sur le site de la Ville.

Pour l'heure, place à la rentrée scolaire, déjà riche en nouveautés pour les élèves qui doivent se familiariser avec un-e nouvelle enseignant-e, un nouvel horaire, une nouvelle salle de classe... Au Crêt-du-Chêne, dès ce lundi, un peu plus de 230 enfants mangeront à midi dans les locaux du Domino : de nouveaux espaces ont été spécialement aménagés par la Ville pour agrandir la structure d'accueil parascolaire.

Répondre aux défis de l'école inclusive

« Avec Maé, nous allons dans le sens de l'histoire, redéfinissant l'école comme lieu de vie et d'apprentissage, tout en permettant aux parents de concilier vie familiale et professionnelle », résume Nicole Baur. « C'est un projet ambitieux : Neuchâtel a souhaité proposer une offre complète, mais souple et personnalisée, tout en veillant à favoriser l'égalité et l'intégration. »

A l'heure où l'école se questionne et le corps enseignant exprime des difficultés, le système Maé permet aussi de redéfinir les contours de la prise en charge scolaire : les professionnel-le-s qui entourent les enfants vont le faire de manière beaucoup mieux coordonnée. Et les enseignant-e-s pourront faire appel aux équipes éducatives du collège Maé pour les secondar dans les classes.

« C'est particulièrement intéressant pour les tout-petits, pour leur permettre de bien commencer leur entrée à l'école, un enjeu crucial pour la suite de la scolarité obliga-

toire. C'est aussi une réponse aux défis de l'école inclusive », ajoute la conseillère communale. Qui conclut : « Nous nous réjouissons de démarrer, avec le soutien du Canton et de l'éorén, une année scolaire... Maéveilleuse ! »

(*) **MAÉ** est un quadruple acronyme pour Ma journée à l'école ; Mes apprentissages à l'école (heures de cours) ; Midi à l'école (repas) ; Mes activités à l'école (activités extrascolaires, devoirs surveillés)

→ **Informations et inscriptions aux activités extrascolaires facultatives :**

www.neuchatelville.ch/mae

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Nicole Baur, conseillère communale en charge de la famille, de la formation, de la santé et des sports,
032 717 74 01

